



Confédération des Ecoles Supérieures

en Travail Social de la Régio

Konföderation der Hochschulen
des Sozialwesens in der Régio

Programme complémentaire :

Formation en travail social de la REGIO

Regio-Akademie für Soziale Arbeit

Les Centres de formation en travail social d'Alsace, du nord de la Suisse et du sud du pays de Bade coopèrent depuis plusieurs années dans le cadre d'une "Confédération des Ecoles Supérieures en Travail Social de la Régio/Konföderation der Hochschulen des Sozialwesens in der Régio (RECOS)".

Les Centres suivants font partie de RECOS :

INSTITUT SUPÉRIEUR SOCIAL DE MULHOUSE - I.S.S.M.

4, rue Schlumberger - F 68200 MULHOUSE

Tél.: 03 89 33 20 00 - Fax : 03 89 59 59 98

E-mail : issm@wanadoo.fr

CENTRE DE FORMATION D'EDUCATEURS DE JEUNES ENFANTS - C.F.E.J.E.

22, avenue Kennedy - F 68200 MULHOUSE

Tél.: 03 89 42 65 16 - Fax : 03 89 42 29 76

ECOLE SUPERIEURE EN TRAVAIL EDUCATIF ET SOCIAL - E.S.T.E.S.

3, rue Sédillot - BP 44 - F 67065 STRASBOURG CEDEX

Tél. : 03 88 21 19 94 - Fax : 03 88 21 19 99 - E-mail : info@estes.edu

HOCHSCHULE FÜR SOZIALE ARBEIT BASEL

Thiersteinallee 57 - CH 4053 BASEL

Tél.: 061 337 27 27 - Fax : 061 337 27 20 - E-mail : info@fhsbb.ch

EVANGELISCHE HOCHSCHULE FREIBURG - E.F.H.

Hochschule für Soziale Arbeit und Religionspädagogik

Bugginger Strasse 38 - D 79114 FREIBURG

Tel.: (07 61) 4 78 12-0 - Fax : (07 61) 4 78 12 30

E-mail : mail@efh-freiburg.de

KATHOLISCHE HOCHSCHULE FREIBURG - K.F.H.

Hochschule für Sozialwesen, Religionspädagogik und Pflege

Karlstrasse 63 - D 79104 FREIBURG

Tel. : (07 61) 200530 - Fax : (07 61) 200 444

E-mail : International@kfh-freiburg.de

Depuis 1997/98, ces Centres offrent aux étudiants en travail social un programme complémentaire commun "Formation en travail social dans la Régio". Ce programme, subventionné par le programme INTERREG II puis INTERREG III de l'Union Européenne, est géré par RECOS.

Ce programme complémentaire offre aux étudiants des écoles supérieures de Basel, Freiburg, Mulhouse et Strasbourg, la possibilité :

- d'acquérir des connaissances sur les réalités politiques, sociales, économiques et juridiques et leurs évolutions, sur les problématiques sociales et sur les solutions mises en place ou esquissées par les politiques sociales et le travail social en Allemagne, en France et en Suisse,

- de développer des capacités d'analyse et de comparaison des situations nationales et supranationales,

- de perfectionner leurs connaissances de la langue et de la culture des voisins européens,

- de se former à des interventions professionnelles dans des domaines qui traversent les frontières de l'Etat national.

Le programme complémentaire s'étale sur 3 ans.

7 modules sont prévus dans ce programme :

1. Séminaire introductif :

Un séminaire d'information sur les situations économiques, sociales et politiques des territoires de la Régio, sur les points fondamentaux des problématiques sociales dans la Régio, sur les systèmes d'aide et d'action sociale en Alsace, dans le nord de la Suisse et dans le sud du Pays de Bade et sur le programme complémentaire, "Formation en travail social dans la Régio / Regio-Akademie für Soziale Arbeit".

Séminaire regroupé sur deux jours avec une attestation de participation.

2. Des cours de langue :

Deutsch für Sozialarbeiter/Sozialpädagogen/Heilpädagogen - niveau avancé (pour étudiants français) cours de français pour travailleurs sociaux - niveau avancé (pour étudiants allemands et suisses).

2 semestres de 30 heures avec évaluation. L'accès au cours de langue se fait sur la base d'un test linguistique.

3. Séminaire trinational sur un thème en travail social intéressant la Régio, organisé en commun par les écoles supérieures membres de RECOS (appelé séminaire RECOS) :

Séminaire d'une semaine avec des moments de préparation et d'évaluation. Travail à fournir pour validation.

4. Séminaire dans les écoles membres de RECOS :

2 séminaires de 30 heures concernant des thèmes intéressants la Régio. Ces séminaires sont à effectuer dans des écoles membres de RECOS autres que leur école d'origine. Un des deux séminaires doit être effectué dans un pays partenaire dans l'autre langue que la sienne. Travail à fournir pour validation.

5. Un semestre de formation pratique dans un pays partenaire de l'autre langue, accompagné par le Centre de formation RECOS compétent :

La durée correspond aux exigences du centre de formation d'origine. L'évaluation et la validation sont faites par le service où le stage a été effectué.

6. Rapport final :

Évaluation par deux formateurs de deux écoles membres de RECOS.

7. Soutenance du rapport final :

Évaluation par deux formateurs de deux écoles membres de RECOS.

Un certificat, rédigé en français et en allemand, sera délivré pour attester de la participation réussie au programme complémentaire. Il ne sera valable qu'en lien avec le Diplôme de fin d'études ou le Diplôme d'Etat acquis dans un centre de formation membre de RECOS.

Pour de plus amples renseignements, contacter le responsable des relations étrangères dans chaque école membre.